

GALEO

1 RUE JACQUES BREL,
SAINT-HERBLAIN (44800)



Projet d'aménagement

REPONSES A DEMANDE DE COMPLEMENTS

1091 Route des Étangs - 44470 Thouaré-sur-Loire

REFERENCE : **13750**

DATE : **Juin 2026**



12 Boulevard de la Vie
Belleville-sur-Vie
85170 – Bellevigny
Tel : 02 51 24 40 25 – Fax : 02 51 24 40 29
Email : contact@sicaa.fr

Table des matières

1	Zones humides.....	3
1.1	Détermination de l'importance des zones humides	3
1.2	Analyse de fonctionnalité sommaire des zones humides	4
1.3	Espace périphérique des zones humides	6
2	Bosquet.....	7
2.1	Destruction du bosquet potentiel par le projet	7
2.2	Incidence sur les espèces	7
2.3	Impact paysager	7
2.4	Incidence de la disparition d'un îlot de fraîcheur	7

1 Contexte

Pour donner suite à un examen au cas par cas, le dossier d'aménagement par Galéo dans la commune de Thouaré-sur-Loire doit fournir des éléments complémentaires.

2 Zones humides

2.1 Détermination de l'importance des zones humides

Trois zones humides ont été identifiées par critères floristiques et/ou critères pédologiques (illustration ci-dessous).



Description des zones humides identifiées sur le site :

Zone humide n°1 :

Située à proximité immédiate d'un point d'eau, cette zone humide tire son origine hydrique de ce dernier. En raison de sa faible étendue et de son caractère isolé, son fonctionnement écologique est limité.

Zone humide n°2 :

Localisée sur un milieu anthropisé (sol recouvert de gravillons), cette zone a été identifiée uniquement par des critères floristiques. L'eau, issue du ruissellement, stagne sur un sol semi-perméable, favorisant ainsi le développement d'une végétation hygrophile. Compte tenu de son contexte artificiel et de sa superficie réduite, son rôle écologique reste marginal.

Zone humide n°3 :

À l'origine, cette zone correspondait à une mare/petit plan d'eau dont le fond était bétonné. Ultérieurement, elle a été remblayée (sans retrait du béton), mais conserve une stagnation d'eau résiduelle. Le sol, majoritairement composé de matière organique, ne permet pas une identification pédologique claire des zones humides. Seule la présence d'espèces végétales hygrophiles a permis de la caractériser. La couche imperméable artificielle du sol maintient une humidité propice à cette flore, mais son caractère artificiel et sa petite taille limitent fortement sa fonctionnalité écologique.

Synthèse

:

L'ensemble de ces zones humides présente une fonctionnalité écologique réduite, en raison de leur origine artificielle, de leur taille limitée et de leur contexte anthropisé. Elles ne revêtent donc pas d'enjeu écologique majeur dans le cadre de ce projet.

2.2 Analyse de fonctionnalité sommaire des zones humides

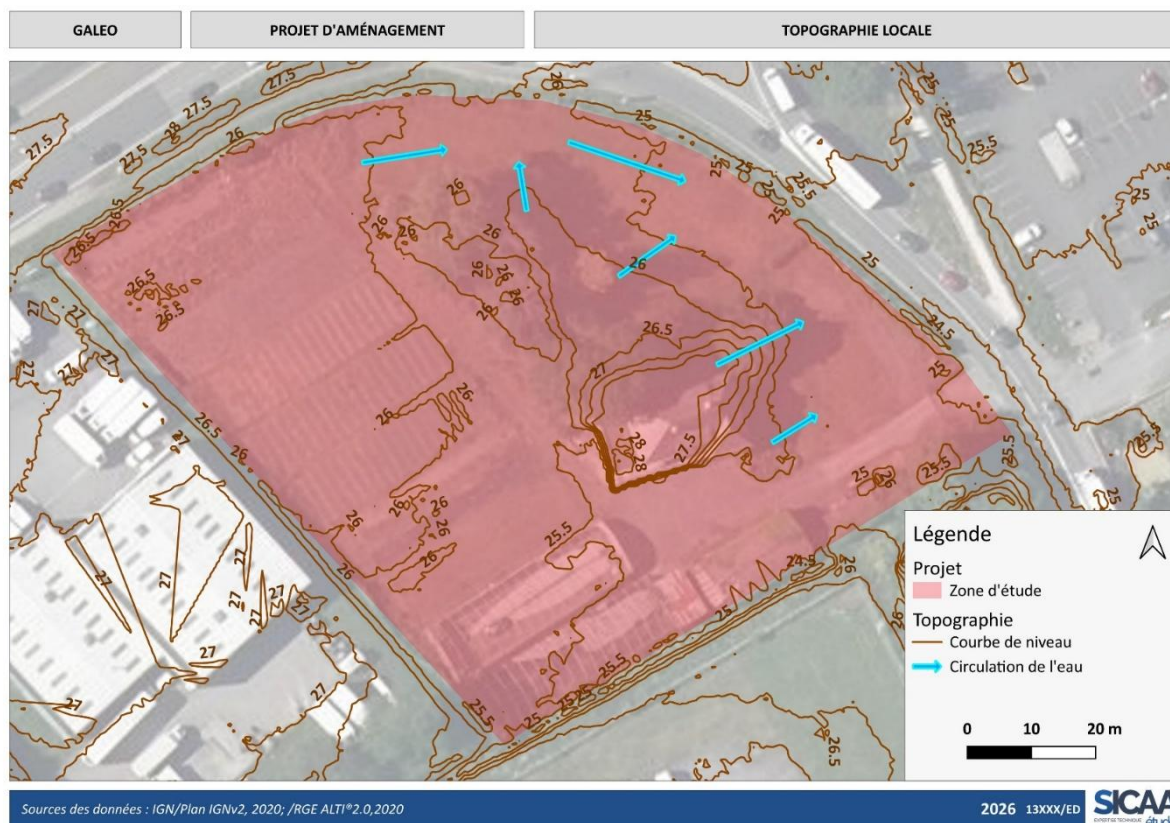
Les zones humides sont fonctionnelles selon les indicateurs présentés dans le tableau ci-dessous :

		Fonction hydrologique				Fonction biogéochimique					Fonction d'accomplissement du cycle de vie des espèces	
Sous-fonctions	Indicateurs	Ralentissement des ruissellements	Recharge des nappes	Rétention des sédiments	Atténuation du débit de crue	Dénitrification	Assimilation de l'azote	Adsorption, précipitation du phosphore	Assimilation végétale des orthophosphates	Séquestration du carbone	Support des habitats	Connexion des habitats
				X		X	X	X	X			
	Végétalisation du site			X		X	X	X	X			
	Rugosité du couvert végétal	X	X		X	X	X	X	X			
	Habitats hygrophiles										X	
	Assimilation N et P						X		X			
	Séquestration du carbone											

Couleur	Valeur des fonctionnalités
	Valeur faible
	Valeur moyenne
	Valeur maximale

2.3 Espace périphérique des zones humides

Comme expliqué précédemment, l'eau qui ruisselle de la parcelle stagne au niveau des zones humides n°2 et n°3. Cette eau provient du centre du site (cf illustration ci-dessous).



3 Bosquet

3.1 Destruction du bosquet potentiel par le projet

Le projet prévoit l'abattage du bosquet situé au centre du site.



Vues du bosquet depuis le rond-point

Afin de limiter l'impact paysager et écologique, des plantations compensatoires seront réalisées

- En périphérie de la parcelle ;
- Au centre du site, entre les places de parking et le plan d'eau.

3.2 Incidence sur les espèces

Le bosquet est principalement composé d'espèces plantées, parmi lesquelles :

- Cortaderia selloana (Herbe de la Pampa, espèce exotique envahissante) ;
- Salix babylonica (Saule pleureur) ;
- Carpinus betulus (Charme commun) ;
- Cedrus sp. (Cèdre).

Aucune espèce protégée n'a été identifiée dans ce bosquet.

Conformément aux bonnes pratiques de gestion des espèces exotiques envahissantes, le retrait des plants d'Herbe de la Pampa (Cortaderia selloana) est recommandé et aura des effets bénéfiques sur le milieu naturel.

Mesures d'atténuation :

Les arbres seront abattus en dehors de la période de nidification de l'avifaune (du 15 mars au 15 août).

3.3 Impact paysager

Le site sera ceinturé par des haies et/ou des alignements d'arbres, garantissant une insertion paysagère de l'aménagement.

3.4 Incidence de la disparition d'un îlot de fraîcheur

Pour compenser la suppression du bosquet, un nouvel îlot de fraîcheur sera aménagé au centre du site, composé :

- D'un petit plan d'eau (servant à la gestion EP) ;
- D'une végétation adaptée (arbres et plantes locales) ;
- De nouvelles plantations d'arbres pour restaurer une zone ombragée et rafraîchissante.

Tous ces aménagements sont matérialisés au sein du plan masse projet.

EDEN VEGETAL, microcosme aquatique

Qu'est ce que c'est :
C'est la réorganisation
de l'espace permettant
la gestion des eaux
pluviales et la réintro-
duction de la biodiversité
au cœur du projet.
**Insectes, amphibiens,
avifaune et petite faune
seront attirés par ces
zones d'eau.**

Ces nouveaux milieux
densifiés seront direc-
tement connectés avec
les corridors écologiques
alentours.



Haies cham- pêtres

Ces haies plan-
tées autour du
point d'eau offriront
un refuge, un lieu d'ali-
mentation ou de reproduc-
tion à de nombreuses es-
pèces locales.
Les essences seront sélec-
tionnées en fonction de leur
origine locale.



Chiroptères

Les chirop-
tères attirés
par le point
d'eau reconqué-
riront ce territoire
comme une zone de chasse
et disposeront d'abris dédiés
au niveau des haies.



Hibernaculums

Ces gîtes fa-
vorables aux
amphibiens, aux
reptiles, à la petite
faune seront répartis
autour de la zone de gestion
des eaux pluviales.
Les amphibiens pourront
utiliser ce type d'aménage-
ment pour hiberner, s'abriter
ou se reproduire. Ces re-
fuges s'apparentent à des
pierriers ou simplement
à des tas de bois et de
souches.

